

Le Mot du Maire



L'année 2012 est déjà bien avancée et la crise économique perdure avec toutes les inquiétudes et interrogations que cela entraîne. Cette situation mérite toutefois d'être relativisée par rapport à d'autres crises beaucoup plus graves chez nos voisins européens et dans le monde.

Cette situation doit nous inciter à toujours plus de réalisme et de prudence dans la conduite de nos projets et à une réflexion permanente pour s'adapter aux circonstances.

Il faut être conscient que les budgets de nos collectivités locales seront de plus en plus rigoureux et des choix parfois douloureux devront être opérés par les élus.

Les aides et les subventions que nous avons eues auparavant s'amenuisent et ne sont plus pérennisées.

A notre niveau communal, malgré ce contexte, nous avons décidé de maintenir la réalisation de certains projets qui nous semblent importants : travaux de voirie, travaux sur le réseau eau potable, achats de matériels et surtout la rénovation du bâtiment de la Poste pour y construire deux logements conventionnés et une extension sur la partie du jardin pour y installer la mairie.

Cela nous permettra d'offrir à nos administrés un bâtiment accessible aux personnes handicapées, de répondre aussi aux exigences de la loi et de libérer de l'espace pour l'école qu'il conviendra de réorganiser.

La dynamique de notre commune qui accueille de nouvelles populations nous permet de financer ces investissements sans augmenter les taux d'imposition.

Nous souhaitons que malgré les problèmes du moment ce dynamisme se maintienne et se développe pour le bien être de notre population.

Michel MERAL

Travaux en cours ●●●●

En attendant que les travaux de la nouvelle mairie commencent, de nombreux chantiers sont en cours.

Les couvercles en béton de la station d'épuration du bourg ont été entièrement refaits, la salle des fêtes a été totalement rénovée (peintures extérieures et intérieures ainsi que le carrelage du bar et de la cuisine), un nouveau local des chasseurs va être créé dans l'ancien garage communal, les captages des sources vont être mis aux normes, les vestiaires du foot ont été rafraîchis et la pelouse du terrain principal a subi un « rajeunissement », durant l'été l'école va également bénéficier de travaux pour faire face à l'augmentation des effectifs...



Budget 2012

Voir page 2

Infos pratiques :

La mairie est ouverte lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h
et le mardi de 14 h à 17 h - Tél. 04 71 62 60 56

Internet : www.communedeprunet15.fr

A qui s'adresser ?

Association communale de chasse :

M. Louis DESTAING
04.71.62.60.71

Club

Couleurs d'automne :

M. Jean-Louis LAROUSSINIE
04.71.62.61.07

Association des parents d'élèves :

Mme Chantal ERNEST
04.71.47.07.33

Sporting Club Châtaigneraie :

Mme Geneviève NOLORGUES
04.71.62.63.93

Association des mangeurs de champignons :

M. Michel COMBES
04.71.62.63.58

Association des anciens combattants de PRUNET :

M. Louis PUECH
04.71.62.60.10

Comité des fêtes :

M. Serge DONDRILLE
04.71.62.62.97

Art de vivre et yoga :

Mme Michèle LALAURIE
04.71.62.60.69

Vie paroissiale :

Mme Michèle LALAURIE
04.71.62.60.69

Les enfants du Trad (musiques traditionnelles) :

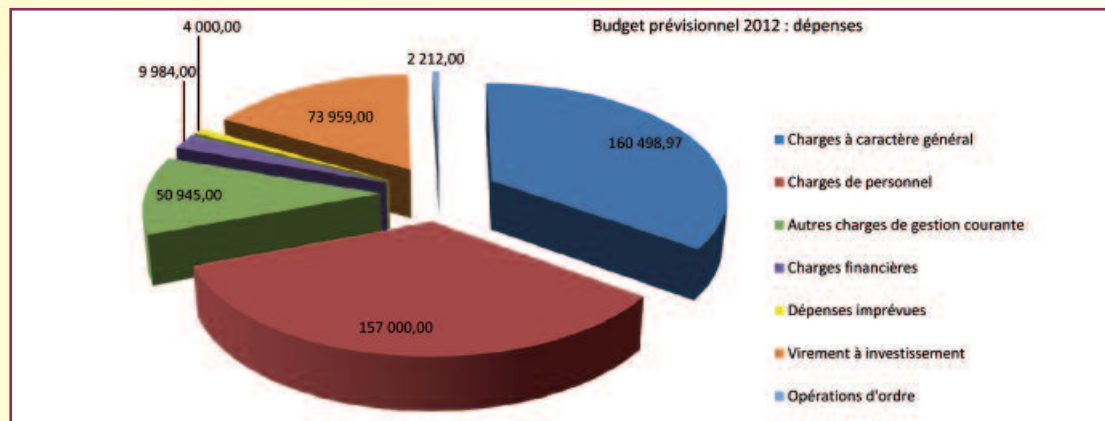
Mlle Patricia CAUMON
06.78.40.32.28

Budget 2012 : section fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2012 se compose comme suit :

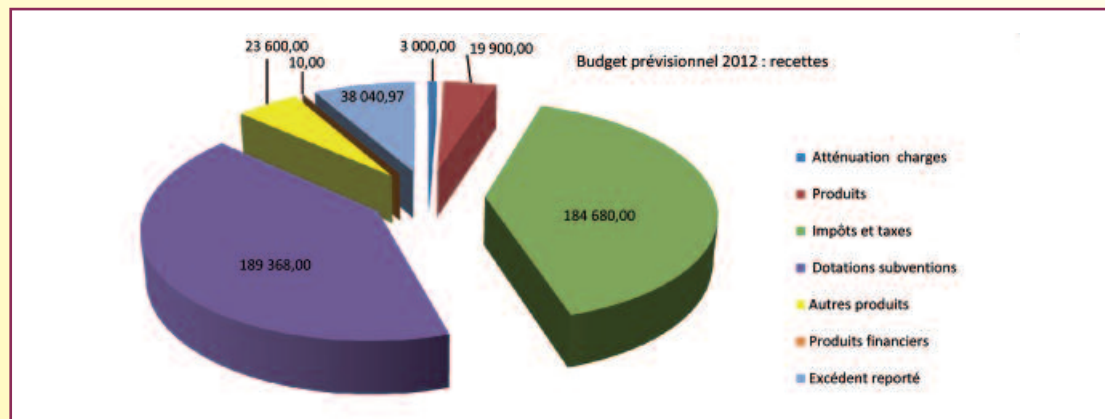
1 - Les dépenses en euros

• Charges à caractère général qui comprennent les dépenses d'énergie, de fournitures, de carburant, d'assurances, le financement des travaux hors investissement.....	160 498,97
• Charges de personnel qui comprennent les salaires, les charges et cotisations diverses.....	157 000,00
• Autres charges de gestion courante qui comprennent les subventions aux associations, le remboursement du contingent d'aide sociale, les indemnités des élus.....	50 945,00
• Charges financières qui correspondent principalement aux remboursements des intérêts d'emprunt.....	9 984,00
• Dépenses imprévues.....	4 000,00
• Virement à investissement.....	73 959,00
• Opérations d'ordre.....	2 212,29
TOTAL.....	458 598,97



2 - Les recettes en euros

• Atténuation charges.....	3 000,00
• Produits qui comprennent les recettes de la cantine, garderie, redevances d'occupation du domaine public.....	19 900,00
• Impôts et taxes qui comprennent les impôts locaux, la taxe sur pylone et la taxe additionnelle aux droits de mutation et la compensation communautaire.....	184 680,00
• Dotations & subventions qui comprennent la dotation globale de fonctionnement et les dotations versées par l'état.....	189 368,00
• Autres produits qui correspondent aux revenus des immeubles (loyers).....	23 600,00
• Produits financiers.....	10,00
• Excédent de fonctionnement reporté.....	38 040,97
TOTAL.....	458 598,97



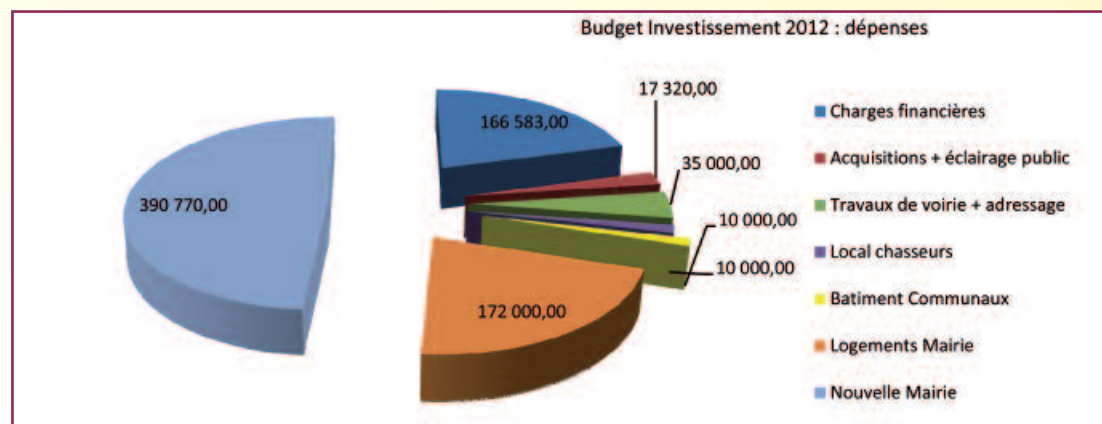
Vie de la commune

Budget 2012 : section investissement

Le budget d'investissement 2012 se compose comme suit :

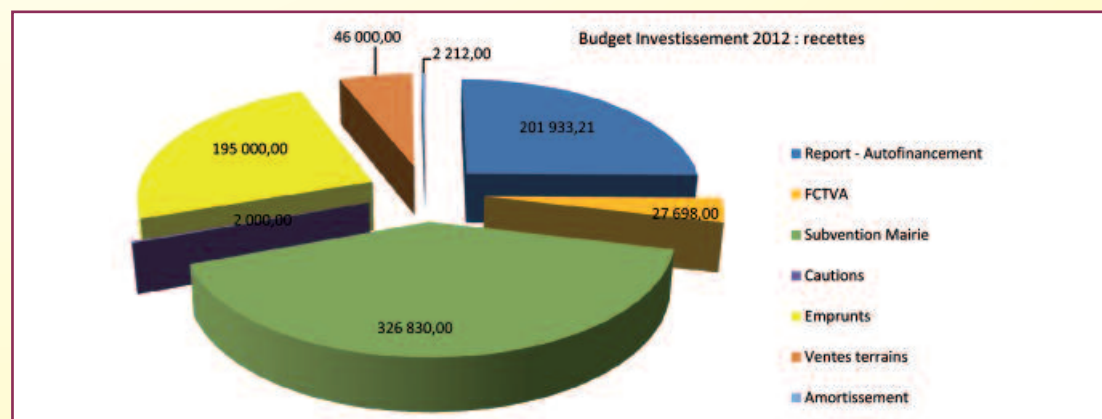
1 - Les dépenses en euros

• Charges financières : dette + déficit reporté.....	166 583,21
• Acquisitions : matériels divers + éclairage public.....	17 320,00
• Travaux de voirie + adressage des rues.....	35 000,00
• Travaux local des chasseurs.....	10 000,00
• Logements nouvelle mairie.....	172 000,00
• Nouvelle mairie.....	390 770,00
• Bâtiments communaux.....	10 000,00
TOTAL.....	801 673,21



2 - Les recettes en euros

• Report - Autofinancement 2011/2012.....	201 933,21
• Le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA).....	27 698,00
• Les subventions sur travaux nouvelle mairie et logements.....	326 830,00
• Les cautions.....	2 000,00
• Emprunts.....	195 000,00
• Ventes de terrains.....	46 000,00
• Amortissement.....	2 212,00
TOTAL.....	801 673,21



Programme des manifestations

- **Fête des écoles organisée par l'A.P.E. :**
le dimanche 24 juin 2012
- **Kermesse du Club Couleur d'Automne :**
le dimanche 1^{er} juillet 2012
- **Arrivée du tour du Cantal cycliste cadet à Prunet :**
le dimanche 08 juillet 2012
- **Fête d'été organisée par le Comité des Fêtes (à confirmer) :**
le samedi 04 août et le dimanche 05 août 2012
- **Fête des champignons :**
le samedi 22 et le dimanche 23 septembre 2012
- **Fête des potirons :**
le dimanche 14 octobre 2012

Tri sélectif

La Communauté de Communes du Pays de Montsalvy met à la disposition de chaque usager de la collecte des ordures ménagères des sacs de pré-collecte ainsi qu'un guide du tri sélectif.

Ces sacs (un pour la colonne papier et un pour la colonne emballage) vous permettront d'effectuer un bon tri et de l'amener au point d'apport volontaire.

Vous pouvez récupérer votre dotation à la Mairie aux jours et heures d'ouvertures du secrétariat.



Travaux sur l'eau arsénée

Comme vous le savez déjà, l'eau de la commune a des taux d'arsenic qui dépassent parfois la norme autorisée. Dans un souci de garantir une eau propre à la consommation toute l'année et par tous temps, la commune a été obligée, sous l'effet de la complexité des moyens et de l'investissement mis en œuvre, de déléguer une partie de sa compétence eau (« Production d'eau potable conforme aux dispositions légales au regard de la teneur en arsenic ») à la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy. Celle-ci a mandaté le cabinet AURE-LANT 15 pour la maîtrise d'œuvre du projet de sécurisation de l'Adduction d'Eau Potable sur les communes concernées par les problèmes de teneur en arsenic.

Le maître d'œuvre, après avoir envisagé différentes solutions de traitement, a proposé aux membres du conseil communautaire qui l'on adopté :

– la construction de 2 stations de traitements de l'arsenic dont une sera sur la commune de Lacapelle-del-Fraysse avec la réalisation d'un forage au moulin de Menhières et l'autre sur Prunet à proximité de la station de pompage du moulin de Moynac afin de traiter notre source la plus arsénée (la S4). En effet cette source ayant un fort débit même en période d'étiage, il convient de la garder pour assurer une quantité d'eau suffisante.

Ces stations seront en interconnexion pour traiter l'eau des différentes communes concernées.

De plus, il a été étudié la possibilité d'une interconnexion avec la CABA si les quantités en eau n'étaient pas suffisantes.

Le maître d'œuvre garantit une eau après traitement inférieure à 5 µg/litres soit une teneur en arsenic inférieure à la norme actuelle (10 µg/litres). Il nous garantit également que le procédé fonctionne ; procédé qui a déjà fait ses preuves notamment à l'usine de l'eau de Teissières-les-Bouliès.

Bien évidemment le coût d'une telle opération n'est pas négligeable. Il se situe aux alentours des 1 110 000 € auxquelles viennent en déduction les différentes aides à hauteur de 80 %.

Le reste de l'investissement ainsi que le fonctionnement annuel estimé à environ 24 000 € seront à la charge de la collectivité.

Ces travaux nous sont imposés tant par la préfecture au regard de la loi sur l'eau que par le bon sens car dans les années à venir la question « arsenic » peut devenir un dossier de santé publique.

Fête des potirons



Comme vous le savez peut être, la commune de Prunet s'est portée candidate pour l'organisation de la fête des potirons qui se déroule à tour de rôle sur chaque commune de la communauté. Sa date est prévue pour le dimanche 14 octobre avec son traditionnel défilé de chars confectionnés par chacune des communes ainsi que diverses animations à prévoir.

Effectivement il nous faut prévoir la préparation du cidre, l'animation musicale ainsi que différentes autres tâches. Toutes nouvelles idées seront les bienvenues.



Pour ce faire nous invitons toutes les personnes désireuses de vouloir s'investir pour cette journée à venir nous rejoindre lors d'une réunion le 22 juin à 20 h 30 à la salle polyvalente, afin d'échanger et d'établir un moment de convivialité autour d'un projet communal qui nous l'espérons rassemblera le plus grand nombre.



L'association des Mangeurs de Champignons de Prunet (15)

organise **un grand concours photo**



autour du thème : **Promenons-nous dans les bois ...**

à l'occasion de la 14e édition

de sa **Fête des Champignons et des Vins de France**

qui se tiendra le 4e week-end de septembre 2012

Du 2 avril au 2 septembre 2012, toutes les personnes souhaitant participer au concours doivent envoyer une photographie, en accord avec le thème et avec le règlement du concours*, à l'adresse suivante : champignonsprunet@hotmail.fr

A partir du 2 septembre, le jury, composé de professionnels comme le photographe **Frédéric Angot** et de passionnés de photographies, se réunira pour élire les 12 meilleures photographies du concours, qui seront exposées durant la Fête des Champignons 2012. Ces photographies donneront lieu à la création d'un calendrier de l'année 2013, offert aux 12 lauréats et vendu durant la Fête, au profit de l'association des Mangeurs de Champignons de Prunet.

Le grand gagnant du concours sera élu par le public à l'issue de ces deux journées de fête. Il remportera le livre *Cantal, Terra incognita* qui regroupe des photographies de Frédéric Angot, un sac offert par le Crédit Agricole ainsi qu'un porte-clés aux couleurs du village de Prunet.

*Renseignements, règlement du concours et contact :

- sur le site de l'association des Mangeurs de Champignons de Prunet : <http://www.prunet15.com/concoursphotos.htm>
- via Facebook, sur le profil de « Champi de Prunet »
- par mail : champignonsprunet@hotmail.fr
- par téléphone : Pauline Fresquet au 0685118628